

N°2017-CA-03

- Membres théoriques :  
17
- Membres en exercice :  
17
- Membres présents :  
13
- Pouvoirs :  
-
- Votants :  
13

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES**

Le 10 février 2017, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 27 janvier 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur André GAUTIER, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE.  
MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

**Suppléants**

M. Philippe LEROY, Mme Catherine FLAVIGNY.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental par intérim, le Capitaine Samuel PERDRIX, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

**IV. Pouvoirs :**

-

**Étaient absents excusés :**

Mmes Chantal COTTEREAU, Agnès FIRMIN LE BODO, Blandine LEFEBVRE, Florence THIBAudeau RAINOT - représentée.  
MM. Luc LEMONNIER, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Hervé TESNIERE, le Lieutenant Hervé PASQUIER, le Capitaine André HENRY.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

## **I - Création et suppression de postes**

- **Création temporaire** : néant
- **Création permanente** : néant
- **Suppression** :

Il est proposé, dans le cadre de la réalisation d'économies budgétaires et de la réorganisation des groupements et services du Sdis 76, validée en comité technique du 7 décembre 2016, la suppression de postes au sein de la filière sapeur-pompier et de la filière administrative et technique. Ces postes seront supprimés dès à présent ou au cours de l'année 2017 en fonction des départs (retraites, fin de contrat).

## **II - Postes supprimés**

- 1 poste d'officier au service prévision et planification au sein du groupement opérations/prévision au grade de lieutenant 1ère classe vacant depuis le 06/07/2015 ;
- 3 postes d'officiers superviseurs au sein du CTA/CODIS au grade de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe vacant depuis le 17/09/2015 ;
- 1 poste de chargé de mission au sein du CTA/CODIS au grade de capitaine vacant depuis le 08/12/2016 ;
- 1 poste de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe en formation au sein du groupement prévention ;
- 1 poste de référent technique et immobilier au sein du centre d'incendie et de secours de Gambetta au grade d'adjudant suite au départ en retraite d'un agent au 01/10/2016 ;
- 1 poste de colonel au sein du groupement Sud vacant depuis le 01/09/2015 ;
- 1 poste de lieutenant-colonel au sein du groupement Est vacant depuis le 15/11/2016 ;
- 1 poste de capitaine chef du service opérations/prévision au sein du groupement Sud vacant depuis le 01/12/2016 ;
- 1 poste d'attaché au groupement Emplois, activités et compétences vacant depuis le 13/06/2016 ;
- 1 poste de coordinateur Saint-Valéry en Caux – Cany-Barville au grade de lieutenant hors classe en prévision du départ en retraite d'un agent au 01/02/2017 ;

## **III - Postes à supprimer au cours de l'année 2017**

- 1 poste de chef de service opérations/prévision au sein du groupement Ouest au grade de capitaine en prévision du départ en retraite d'un agent ;
- 1 poste de rédacteur au sein du groupement Sud en prévision du départ en retraite d'un agent au 01/09/2017 ;

Ces modifications sont inscrites dans le tableau, ci-joint.

\*  
\* \*

Le comité technique s'est prononcé le 25 janvier 2017 avec avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel et avis favorable à l'unanimité du collège des représentants de l'administration.

\*  
\* \*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.*

**Le président du conseil d'administration,**



**André GAUTIER**



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SEINE MARITIME  
TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES AU 10 février 17  
(délibération passée en CT sur les suppressions de poste)

EFFECTIFS		POSTES BUDGETAIRES				PREVISIONNEL POSTES POURVUS au 01/02/2017			ECART POURVUS / BUDGETAIRES
		Effectif au 01/01/2017	Création de poste	Suppression de poste	CA du 10/02/2017	Titulaires	Contractuels	Effectif total	
Directeur départemental	Colonel hors classe	1			1	0	0	0	-1
Directeur départemental adjoint	Colonel hors classe	1			1	1	0	1	0
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>
A1	Contrôleur général	0			0	0	0	0	0
	Colonel hors classe	0			0	0	0	0	0
	Colonel	1		1	0	0	0	0	0
	Lieutenant Colonel	10		1	9	9	0	9	0
A2	Commandant	23			23	22	0	22	-1
	Capitaine	37		2	35	35	0	35	0
B1	Lieutenant hors classe	5		1	4	4	0	4	0
B2	Lieutenant 1ère classe	41		4	37	37	0	37	0
B3	Lieutenant 2ème classe	31		1	30	27	0	27	-3
C1	Adjudants	175		1	174	165	0	165	-9
	Sergents	226			226	222	0	222	-4
C2	Caporal-chef	56			56	55	0	55	-1
	Caporal	168			168	167	0	167	-1
C3	Sapeur 1° classe	135			135	135	0	135	0
<b>FILIERE SPP hors SSSM</b>		<b>908</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>897</b>	<b>878</b>	<b>0</b>	<b>878</b>	<b>-19</b>
A1	Médecin de classe exceptionnelle	1			1	1	0	1	0
	Médecin hors classe	2			2	1	1	2	0
	Médecin de classe normale	0			0	0	0	0	0
	Pharmacien de classe normale	2			2	2	0	2	0
A	Cadre de santé de 2ème classe	1			1	1	0	1	0
A	Infirmier hors classe	0			0	0	0	0	0
A	Infirmier de classe supérieure	3			3	3	0	3	0
A	Infirmier de classe normale	1			1	0	1	1	0
<b>FILIERE SSSM</b>		<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
A1	Directeurs Territoriaux	1			1	0	1	1	0
A2	Attachés Territoriaux	16		1	15	10	4	14	-1
B	Rédacteurs Territoriaux	38			38	30	7	37	-1
C	Adjoints Administratifs	99			99	95	3	98	-1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>154</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>153</b>	<b>135</b>	<b>15</b>	<b>150</b>	<b>-3</b>
B	Assistant socio-éducatif principal	1			1	1	0	1	0
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
A	Ingénieurs territoriaux	11			11	4	5	9	-2
B	Techniciens territoriaux	28			28	22	3	25	-3
C1	Agents de Maîtrise	26			26	24	1	25	-1
C2	Adjoints Techniques*	41			41	37	3	40	-1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>106</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>106</b>	<b>87</b>	<b>12</b>	<b>99</b>	<b>-7</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>1181</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>1169</b>	<b>1110</b>	<b>29</b>	<b>1139</b>	<b>-30</b>

Emplois temporaires	Sapeur 1° classe	8			8	0	0	0	-8
	Lieutenant 2ème classe	1			1	0	0	0	-1
	Sergent-chef	1			1	0	0	0	-1
			10	0	0	10	0	0	0

Effectifs non permanents pourvus*	nombre
contractuels	4
Engagés de service civique	0
Apprenti	2
Emplois d'avenir	9
Agent mis à disposition du SDIS par une société d'intérim	0
Agent d'une collectivité mis à disposition du SDIS	2
Agent mis à disposition TOTAL/CNPE	3

\* effectif non permanent ( remplacement maladie, surcroit d'activité, maternité... )